

ACTION 14 : Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires chez les particuliers	Date de création : 06/09/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 3 : Protection et valorisation des milieux et des ressources

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (forte <input type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)	
	

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable (forte <input checked="" type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	<p>Sur la commune de Sauvagnon, aucun produit phytosanitaire n'est employé par les agents municipaux, sur les espaces publics. En effet, une gestion différenciée des espaces a été mise en œuvre afin de créer de nouveaux types d'espaces, de préserver les ressources naturelles, de sauvegarder la biodiversité en limitant les pollutions liées à l'entretien des espaces et d'améliorer le cadre de vie des citoyens en optimisant la répartition des moyens humains, matériels et financiers.</p> <p>Ce plan de gestion a été défini avant la signature de la charte 0 pesticides avec le PAT du Gave de Pau. En effet, pour limiter l'impact des produits phytosanitaires sur le milieu, le Plan d'Action Territorial, accompagne les collectivités et entreprises dans la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires. En parallèle, des méthodes alternatives avec du matériel adapté sont en place sur la commune de Sauvagnon afin de pallier à la non utilisation de produits phytosanitaires.</p>
Objectif	L'objectif désormais est de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur la commune, notamment par les particuliers
Moyens	Juin-Juillet 2017 :

	<ul style="list-style-type: none"> • Voir avec l'ALSH s'il est possible de créer des pancartes « Ici, on n'utilise plus de produits phytosanitaires, et vous ? » ; par la même occasion, nous sensibiliserons les enfants à cette démarche • Imaginer un format de pancartes • Installer des pancartes dans les massifs <p>A partir de septembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trouver une personne qui informerait sur l'utilisation et les risques des produits • Rencontrer le Maire de Caubios-Loos, Président de la FDSEA, pour discuter des actions en cours relative à l'agriculture • Rencontrer les agriculteurs de Sauvagnon à ce sujet afin d'aborder l'impact des épandages agricoles vis-à-vis des habitations <p>Septembre-Octobre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les organisateurs de la journée « Horticulture » • Proposer un stand « information » autour de la non-utilisation des produits phytosanitaires • Proposer une présentation sur les produits phytosanitaires et leur remplacement lors de la journée « horticulture ». <p>Mars 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée « Horticulture » le 25 Mars 2018 • Se renseigner sur les moyens de recyclage, sur les moyens de transport • Campagne d'annonce de la journée de ramassage des produits en direction des particuliers via les médias municipaux (citykomi, feuille du mois, site de la mairie). <p>Avril 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la Journée de ramassage et de recyclage des produits phytosanitaires (avec remise d'un logo cadeau) • Organisation d'un point fixe de collecte
Indicateurs de suivi	Effectivité de l'action Quantité de produits récupérés

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commission du comité pilotage agenda 21
Durée et/ou périodicité	De Juin 2017 à Avril 2018.
Date de l'exécution effective	2018.
Partenaires et outils	Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • ALSH • Graphiste et imprimerie • Domaine de Sers (information produits phytosanitaires) • Chimiste faculté des sciences PAU • Président FDSEA • Agriculteurs de SAUVAGNON • Organismes Passion Jardin de Sauvagnon • Déchetterie de Serres-Castet

Coût de l'action	
Estimation du coût global	300€ : <ul style="list-style-type: none"> - pancartes (fabrication artisanale) - création et réalisation logos autocollants

	<ul style="list-style-type: none">- stand, photocopies pour flyers, affiches- camion pour transports des produits- gants, masques- logos à tête de mort
Coût pour la commune	300€, inclus dans le budget municipal.
Aides et subventions	/



Source : Mairie de Sauvagnon